Lausanne

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 23 novembre 2017
SCS – mb

Stade olympique de la Pontaise – travaux d'assainissement, de réfection, d'amélioration et de remplacement d'équipements – ouverture d'un compte d'attente

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Dans l'attente du Stade Pierre-de-Coubertin transformé, seules les infrastructures du Stade olympique de la Pontaise restent à même d'accueillir Athletissima. Toutefois, voué à être remplacé, puis à être démoli, dans le cadre de la troisième étape de la réalisation de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, le Stade olympique de la Pontaise n'a plus été adapté depuis 2013 et doit l'être, tant pour l'organisation des épreuves sportives, que pour l'accueil du public. Il doit également l'être pour le maintien des locaux du Service des sports jusqu'à son déménagement, après 2023. L'ensemble de ces travaux est devisé à CHF 7'664'000.-. Toutefois, il s'agit d'un montant estimatif qui nécessite d'être affiné par des études et, pour ce faire, de mandater des bureaux d'ingénieurs spécialisés. Le coût de ces études est estimé à CHF 349'000.-. Ce montant sera balancé par l'imputation sur le crédit d'investissement qui sera demandé au Conseil communal en 2019.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, la Commission des finances du Conseil communal a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 15 novembre 2017.

En vous remerciant de prendre acte de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le vice-syndic :
Jean-Yves Pidoux

Le secrétaire :
Simon Affolter

MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch